



Attestation d'études collégiales (AEC)

Le Collège d'enseignement en immobilier (C.E.I.) détenteur du permis #692540 délivré en vertu de la Loi sur l'Enseignement collégial privé atteste que

François Perron

a rempli toutes les conditions requises et réussi les épreuves prescrites, avec succès, du programme Techniques d'inspection en bâtiment et en biens immobiliers (EEC.2Y), comprenant 14.66 unités

Présenté sous le sceau du C.E.I.

Ce 30e jour de mars 2017



Directeur général

